

		_
Régime:		
Concerne:		
Destination:		
Poids brut:		
Poids net:		

	Lomé,le
VIGNETTE TV	V A

FACTURE Nº .

FACTURE N°:						
REF	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE HT	TOTAL HT		
	DEBOUR	S				
	FRAIS DE DOUANE					
	DEBOURS					
	TOTAL FRAIS DE DOUAN	E				
	AUTRES DEBOURS					
	DEBOURS					
	TOTAL AUTRES DEBOURS TOTAL DEBOURS					
	HONORAIRE	<u>S</u>				
	HONORAIRES					
		MONTANT HT				
		REDUCTIONS COMMERCIALES	S			
		MONTANT NET HT				
		TVA SUR HONORAIRE (18%)				
		MONTANT TTC				
	Arrêté à la présente facture à la somme de					

NB: Le paiement du montant TTC ci-dessus devra être fait après déduction de la retenue de 5% sur les honoraires HT soit...... **FCFA**

LE DIRECTEUR GENERAL DELEGUE